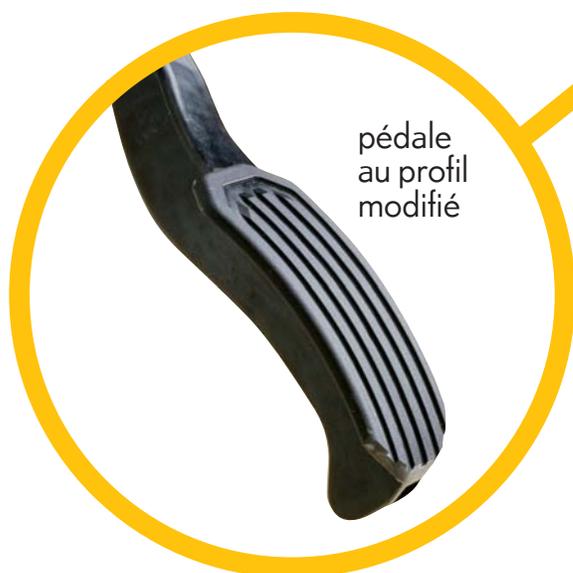


Campagne d'amélioration de la sécurité de Lexus Canada Inc.

Lexus Canada Inc. a émis, à la fin de septembre, un avis de sécurité aux consommateurs concernant la possibilité du coincement de la pédale d'accélérateur causé par un tapis protecteur lâche ou mal installé. Lexus Canada a mené une enquête sur la question en collaboration avec Transports Canada, avec comme conclusion qu'il n'existe aucun risque de coincement de la pédale d'accélérateur quand un tapis protecteur compatible conçu et approuvé par Lexus est correctement installé selon les directives d'installation et sur le modèle pour lequel il est destiné.



taille actuelle



après

taille actuelle



avant

Bien qu'aucun défaut n'ait été constaté dans les véhicules, compte tenu de l'importance qu'accorde Lexus à la confiance que témoignent les clients envers leurs véhicules Lexus, Lexus a décidé, à titre de mesure de confiance supplémentaire, de lancer une campagne d'amélioration de la sécurité à l'intention des Invités canadiens. Cette campagne prévoit les mesures suivantes :

- 1) Reconfiguration de la pédale d'accélérateur pour les modèles concernés¹
- 2) Reconfiguration, sur certains modèles, de la forme du plancher afin d'augmenter la distance qui sépare la pédale d'accélérateur du plancher²
- 3) Installation sur certains modèles, à titre de mesure de confiance supplémentaire, d'un système de priorité des freins³

Lexus reconfigurera (modifiera la forme) de la pédale d'accélérateur (tel que montré). On procédera au retrait de 20 millimètres de matériel sur le bas de la pédale d'accélérateur, ce qui augmentera la distance entre le plancher et la pédale d'accélérateur, ce qui réduira le risque potentiel de coincement ou d'interférence de la pédale d'accélérateur causé par un tapis protecteur côté conducteur mal fixé ou incompatible.

1 ES 350 AM 2007 à 2010 (AM= Année-modèle)

2 ES 350 AM 2007 à 2010 (AM= Année-modèle)

3 ES 350 AM 2007 à 2010, IS 250 AM 2006 à 2010, IS 350 AM 2006 à 2010 (AM= Année-modèle)

